orientation
.ch

Pilote de locomotive

Description

Le ou la pilote de locomotive, appelés aussi mécaniciens de locomotive ou conducteurs de trains selon les entreprises, conduisent des trains qui transportent des passagers (trafic voyageurs) ou des marchandises (cargo). Ils se conforment aux règles de sécurité (observation des instruments de contrôle et de la signalisation) et respectent les horaires propres à leur convoi (trains directs ou régionaux, trains de marchandises, etc.).

Leurs principales activités consistent à:

Avant le départ

- prendre connaissance des horaires de service et des différents engagements: trajet, type de convoi, arrêts prescrits;
- se renseigner sur les particularités des différentes lignes: vitesse autorisée, stations d'arrêt, travaux en cours, etc.;
- prendre en charge le train et le préparer à la circulation (essai des freins et contrôles techniques);

Pendant le trajet

- démarrer dès que les signaux de voie sont ouverts;
- conduire le train en respectant l'horaire, la sécurité et le confort des voyageurs;
- adapter la conduite en fonction de la marchandise transportée: produits toxiques, explosifs, fragiles;
- observer scrupuleusement la ligne, tout en maintenant toujours la vitesse maximale admise;
- surveiller les instruments et les messages qui s'affichent sur les écrans de la cabine de la locomotive;
- réagir immédiatement aux événements imprévus, contacter le centre de gestion du trafic;
- répondre par un système de quittance électronique aux fréquents contrôles provenant de la centrale (en cas de non réponse, suite à un malaise par exemple, la locomotive sera freinée à distance);

Après l'arrivée

- reconduire la locomotive au dépôt ou l'atteler en tête d'un autre convoi;
- signaler aux services d'entretien les anomalies observées sur la machine;
- participer occasionnellement au service des manœuvres.

Environnement de travail

Le ou la pilote de locomotive (trafic voyageurs) doivent maîtriser la complexité des nouvelles technologies qui équipent les locomotives et les trains pendulaires. La plupart du temps seuls, assis à leur poste de commande, ils travaillent selon des horaires irréguliers, week-ends et jours fériés compris. Ils collaborent essentiellement avec les chef-fe-s de la circulation des trains et avec le personnel présent dans le train. Les pilotes cargo, par contre, travaillent en semaine et plutôt de nuit. Ils conduisent des trains de marchandises pour le marché suisse ou pour le trafic d'importation et d'exportation.

Formation

La formation de pilote de locomotive est modulaire. Elle s'acquiert en entreprise et peut varier d'une compagnie à l'autre. Aux CFF, deux orientations sont possibles: trafic voyageurs ou cargo.

Lieux

- formation théorique dans un centre de formation;
- formation pratique dans une entreprise de chemins de fer (CFF ou autre).

Durée

- de 6 à 16 mois, selon l'orientation, le site de formation et les compétences requises.

Conditions d'admission

- dans certaines entreprises, âge minimum (19 à 22 ans) et maximum (40 à 49 ans);
- certificat fédéral de capacité (CFC) ou maturité;
- maîtrise d'une langue nationale (C1-C2) et connaissances d'une deuxième (A1-A2);
- excellentes acuités visuelle et auditive, bonne santé (examen médical);
- test d'aptitude psychologique;
- entretien de candidature.

Titre obtenu

- permis de conduire de pilote de locomotive avec mention de la catégorie et de l'orientation voyageurs ou cargo, titre reconnu par l'Office fédéral des transports.

Contenu (à titre indicatif)

- prescriptions suisses de circulation des trains;
- bases techniques;
- bases véhicules moteurs;
- bases freins;
- bases dispositifs de sécurité;
- défaillances et pannes sur simulateur;
- etc.

© SDBB | CSFO - orientation.ch - 19.01.2023

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à travailler de façon indépendante
- Capacité à s'adapter à un horaire irrégulier ou de nuit
- Capacité de concentration
- Résistance nerveuse
- Bonne acuité visuelle
- Perception correcte des couleurs
- Bonne ouïe
- Capacité à réagir dans l'urgence

Perspectives professionnelles

Les pilotes de locomotive sont engagé-e-s principalement par les CFF, qui organisent les cycles de formation en fonction de leurs besoins en personnel. Actuellement, la Suisse fait face à une pénurie de pilotes de locomotive. Les perspectives d'embauche sont favorables.

Après quelques années d'expérience, les pilotes de locomotive peuvent devenir formateur-trice, expert-e/examinateur-trice agréé-e OFT ou chef-fe du personnel des locomotives. Cette fonction leur permet de coacher une équipe de pilotes. Il faut toutefois noter que cette possibilité est limitée par le peu de places disponibles.

Les pilotes de locomotive doivent se tenir constamment au courant des nouveautés en matière de sécurité et d'évolution technique. Tous les 5 ans, ils et elles sont soumis-es à un examen théorique écrit et oral approfondi qui porte sur l'ensemble des prescriptions suisses de circulation des trains et d'exploitation des réseaux et des entreprises ferroviaires.

Perfectionnement

Les pilotes de locomotive peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours organisés par les entreprises de chemins de fer pour la conduite de trains spécifiques (TGV, Cisalpino, RER, etc.) et sur des lignes internationales particulières;
- brevet fédéral de mécanien-ne de locomotive, formation en emploi, Olten.

Professions voisines

- Conducteur des transports en commun/Conductrice des transports en commun
- Pilote d'hélicoptère/Pilote d'hélicoptère
- Pilote ES/Pilote ES

Adresses

Chemins de fer fédéraux suisses (CFF)
Hilfikerstrasse 1
3000 Berne
Tél.: 051 220 11 11
http://www.cff.ch